

Les taux du mois de novembre



La tendance des taux

Des taux toujours en baisse

Nos partenaires bancaires nous ont communiqué leurs barèmes applicables au mois de novembre et la tendance générale reste à la baisse. En effet, si certains établissements bancaires proposent des taux similaires à ceux du mois dernier, la grande majorité des banques continuent d'appliquer des légères diminutions de taux de crédits immobiliers. Toutes les durées d'emprunt sont concernées et les baisses vont de 0,05% à 0,45%. Actuellement, les emprunteurs peuvent envisager un crédit immobilier aux taux moyens de **1,05% sur 15 ans et 1,25% sur 20 ans**. Les meilleurs profils peuvent négocier des taux exceptionnels à 0,58% sur 15 ans et 0,84% sur 20 ans.



Analyse de Frank Roullier, Président d'Empruntis



En cette période de reconfinement que nous traversons, nos barèmes affichent de nouvelles baisses de taux. Bien que légères, ces diminutions traduisent la politique volontariste des banques qui, avec l'expérience du premier confinement au printemps dernier, sont totalement opérationnelles pour traiter les dossiers à distance. « *Après une année 2020 sacrifiée, cela témoigne aussi d'un souhait de reprendre une activité de crédit immobilier normale, voire un rebond en 2021. Nos partenaires nous le disent, les objectifs de production restent ambitieux et il n'y aura pas de freins volontaires de leur part dans les mois à venir.* » indique Frank Roullier, Président d'Empruntis. Restent cependant des incertitudes importantes, concernant d'une part, l'évolution économique suite à la crise sanitaire et d'autre part, l'évolution du marché immobilier. Car, si contrairement au printemps dernier, de nombreux professionnels du secteur immobilier restent ouverts, comme les notaires chez qui les déplacements sont autorisés sur rendez-vous, les visites de biens, quant à elles, sont interdites pour le moment. Et cela peut handicaper en partie le marché. « *La bonne nouvelle est que si vous avez déjà trouvé votre bien, vous pouvez poursuivre vos démarches et contacter dès à présent nos courtiers Empruntis, qui restent disponibles pour comparer les offres, négocier auprès des banques et trouver le meilleur crédit pour vous dans les meilleurs délais, même pendant le confinement.* » conclut notre expert.

1,25% sur 20 ans

Baromètre immo empruntis!		Taux max	Taux du marché	Taux min
Durée (ans)				
7	↘	1.70%	0.80%	0.40%
10	↘	1.70%	0.85%	0.50%
15	↘	1.90%	1.05%	0.58%
20	→	2.10%	1.25%	0.84%
25	↘	2.30%	1.45%	0.91%
30	→	2.37%	2.00%	1.78%

Mis à jour le 05-11-2020, taux comparés par rapport au 06-10-2020

Taux moyens de crédit immobilier sur 20 ans

